

TCHAD | L'ÉMERGENCE D'UNE PUISSANCE RÉGIONALE ?



Le Tchad est aujourd'hui un acteur majeur contre le terrorisme en Afrique centrale et de l'Ouest. Allié de premier plan de la France, contributeur essentiel à la lutte contre les groupes islamistes armés, ses troupes sont engagées dans plusieurs pays de la sous-région. Ces déploiements se sont accompagnés d'une revendication du statut de puissance régionale et même continentale. Mais avec quelles attentes, quels résultats et, surtout, quelles conséquences ? Car si le leadership du Tchad est reconnu, il n'est pas sans limites et pas sans risques.

Le 11 juillet dernier, le marché de N'Djamena était frappé par un kamikaze déguisé en femme. Un mois avant, le 15 juin, deux explosions visaient l'école de police et le commissariat central. Attribué à Boko Haram par les autorités, ce double attentat était craint depuis plusieurs mois. Début février d'ailleurs, deux femmes en possession de grenades et de mines antipersonnel dissimulées dans des bidons coupés et recousus avec du fil de fer étaient arrêtées à Toubia, localité proche de N'Djamena, après avoir traversé le Cameroun et venant du Nigeria (1).

Depuis quelques années, le Tchad a en effet multiplié les interventions militaires contre les groupes armés islamistes. Durant les premiers mois de l'année 2013, au nom de la paix et de la stabilité dans son voisinage et à ses frontières, près de 2 000 soldats tchadiens contribuent à la reconquête des territoires du Nord Mali. Placé sous le commandement du général Oumar Bikomo, secondé par un des fils du président, Mahamat Déby, ce contingent formé de troupes d'élite participe directement aux combats, dans l'Adrar des Ifoghas (2), avant de prendre en charge la sécurisation de l'extrême-nord du pays. Deux ans plus tard, plus de 2 000 soldats tchadiens entrent au Cameroun afin d'assister les forces camerounaises contre Boko Haram, suivis par l'envoi d'un autre contingent dans le sud-est du Niger et des opérations militaires sur le territoire nigérian.

Les ambitions régionales de N'Djamena ne sont pas nouvelles. Dans les années 1980 déjà, les dirigeants tchadiens jouent un rôle déterminant dans l'ascension et l'éviction des différents chefs d'États qui se sont succédés en Centrafrique. Plus récemment, la Séléka est parvenue au pouvoir grâce à la passivité des forces tchadiennes de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX), qui l'ont laissée progresser vers Bangui sans s'interposer alors que trois mois avant, en décembre 2012, N'Djamena annonçait que les rebelles ne pourraient aller au-delà de la ville de Damara, à environ 70 km de la capitale. Mais l'implication du Tchad dans la crise du Mali, pays en dehors de son environnement traditionnel, constitue un changement majeur vers une politique régionale plus active et la volonté de s'imposer comme un État incontournable sur la scène régionale et même continentale.

Derrière les discours et l'importance jouée aujourd'hui par le Tchad dans la lutte contre les groupes terroristes dans la bande sahélo-saharienne, les ambitions de ses dirigeants tout comme les conséquences de l'engagement actuel invitent cependant à interroger les attentes et les limites du leadership tchadien, mais également les répercussions des engagements militaires actuels. Pour cause, s'ils peuvent apparaître comme une ressource pour le pouvoir, ils sont également coûteux et porteurs de risques.

(1) Xinhua, « Boko Haram : 2 femmes kamikazes arrêtées au Tchad », 3 février 2015.

(2) Tanguy Berthemet, « Le Tchad, précieux allié de la France au Mali », *Le Figaro*, 3 mars 2013.

1 | Entre ambitions et pragmatisme

Présents au Mali, au Cameroun, au Niger, les soldats tchadiens apparaissent aujourd'hui comme les garants de la stabilité de leur sous-région, les artisans d'une coopération régionale longtemps attendue. Mais si le Tchad est en première ligne dans la lutte contre les groupes armés islamistes, avec une réelle crainte chez les autorités de voir ces derniers s'étendre, ce positionnement s'inscrit dans un contexte marqué par un double appel d'air et s'accompagne d'attentes fortes.

1 | Au nom de la sécurité régionale

Lorsque les troupes tchadiennes franchissent la frontière camerounaise pour combattre le groupe nigérian Boko Haram, le danger est clairement identifié. Avec la prise de la ville nigériane de Baga par les combattants de la secte au début du mois de janvier, la capitale tchadienne, à 70 km de la frontière, se trouve directement menacée. D'autre part, les actions de Boko Haram affectent directement l'économie du pays. Alors que cette dernière pâtit déjà de la réduction du commerce avec le nord-est du Nigeria et l'obligation de passer par le Niger (3), l'insécurité dans le nord du Cameroun entraîne la fermeture de l'axe Douala-Maroua-N'Djamena. Les camions doivent emprunter une route de contournement traversant Moundou et Bongor, avec pour conséquence le passage de 4 à 6 jours de trajet, et une augmentation du prix des denrées sur les marchés tchadiens.

Concernant l'intervention au Mali, les motivations d'Idriss Déby ont été davantage discutées, les répercussions de la rébellion et de l'offensive des groupes islamistes étant moins évidentes (4). Ceci étant, l'argument selon lequel le Tchad contribue au renforcement de sa sécurité, du

Le Tchad en quelques dates

11 août 1960 : indépendance du Tchad

22 juin 1966 : création au Soudan du FROLINAT

1969-1971 : opération militaire française Limousin

1973 : des soldats libyens entrent au Tchad pour occuper la bande d'Aouzou

1978-1980 : opération militaire française Tacaoud

1982 : Hissène Habré renverse le président en exercice

1983-1984 : opération militaire française Manta

1986-2014 : opération militaire française Épervier

1987 : victoire des Tchadiens contre les éléments libyens dans le nord du pays

2 décembre 1990 : Idriss Déby prend le pouvoir

2002-2013 : déploiement de la MICOPAX en RCA

2006 : offensive du Front uni pour le changement (FUC) pour renverser Idriss Déby

Février 2008 : attaque de rebelles, qui assiègent plusieurs heures la Présidence à N'Djamena

Janvier 2010 : accord de normalisation des relations est signé entre le Tchad et le Soudan

Octobre 2011 : mort de M.Kadhafi

Janvier 2013 : déclenchement de l'opération Serval. Le Tchad envoie 2 000 combattants au Mali

Janvier 2015 : un contingent tchadien entre au Cameroun pour assister l'armée camerounaise contre Boko Haram

Février 2015 : des soldats tchadiens prennent place dans l'est du Niger. Première incursion sur le territoire du Nigeria de l'armée tchadienne

(3) Christophe Châtelot, « Pourquoi le Tchad s'engage dans la lutte contre Boko Haram », *Le Monde*, 6 février 2015. Le bétail, qui représente 40% des exportations du pays et dont 90% partait vers le Nigeria, est particulièrement concerné (Gaëlle Laleix, « Tchad : l'économie asphyxiée par l'insécurité », *RFI*, 10 mars 2015. Après le pétrole, l'exportation de bétail est la deuxième source commerciale de revenus du Tchad).

(4) Géraud Magrin, « Les ressorts de l'intervention militaire tchadienne au Mali (2013) », *EchoGéo*, Sur le Vif, 28 juin 2013, <http://echogeo.revues.org/13444>.

moins à l'endigement d'une situation pouvant potentiellement avoir des répercussions sur son territoire, ne peut pas être totalement écarté (5). Pour les dirigeants d'un État enclavé dépendant de la stabilité de ses voisins, traversé par des clivages de toutes sortes et secoué à plusieurs reprises par des rébellions disposant de bases arrières hors du territoire national, travaillé par des courants de l'islam venant du Moyen Orient, la crise malienne peut avoir d'importantes répercussions. En effet, au début des années 2000, Abdelrazak El Para, du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), était capturé aux confins des montagnes du Tibesti. De même, alors que le Niger reste fragile en dépit de l'absence de nouvelle rébellion, le chaos en Libye, la situation au Darfour et en République centrafricaine (RCA), les activités de Boko Haram dans le nord du Nigeria renvoient l'image d'un environnement déjà particulièrement menaçant, imposant d'agir pour enrayer l'extension des groupes islamistes armés (6).

Dans le même temps cependant, ces engagements s'accompagnent d'une volonté de positionner le Tchad sur la scène africaine, comme en témoigne le message du président lu en janvier 2013 devant l'Assemblée nationale tchadienne à propos du déploiement de Forces tchadiennes en intervention au Mali (FATIM). Certes, Idriss Déby cherche à légitimer sa décision. Mais, ce faisant, il dévoile un projet. « *L'attention accordée ainsi à notre pays est [...] l'expression d'un signe de considération pour les efforts déployés en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique, mais en même temps elle nous commande de faire preuve de beaucoup de responsabilités en tant que nation située au cœur du continent. En outre, depuis le 11 janvier 2013, des regards sont constamment tournés vers nous pour scruter le moindre signe de réaction de notre part par rapport au déclenchement, par la France, de l'opération Serval au Mali. Par conséquent, le Tchad ne pourrait continuer à garder le silence. Il ne peut se soustraire à son obligation de solidarité vis-à-vis du peuple malien* » (7). Plus précisément, pour Idriss Déby, deux éléments s'entremêlent pour justifier l'engagement régional du Tchad. Le premier est celui d'une attente des partenaires extérieurs. Le Tchad est demandé, il doit répondre. Le deuxième renvoie à une obligation morale. Du fait de sa situation sur le continent africain, des actions qu'il a déjà menées, il a une responsabilité auprès des Maliens et même de l'ensemble de la sous-région. Il doit agir, pour le bien commun, pour les Africains.

2 | Un héritage, deux appels d'air

Replacée dans l'histoire du Tchad, cette exportation de la puissance militaire est indissociable de la place occupée dans le pays par le « *métier des armes* » (8). En dépit d'une démocratisation formelle dans le contexte des années 1990, les armes demeurent en effet le fondement du pouvoir de dirigeants dont la pérennité réside dans leur capacité à organiser et à canaliser une scène politico-militaire instable. Or « *la participation de Tchadiens aux conflits de la sous-région participe*

(5) Gilbert Maoundonodji, « L'intervention militaire tchadienne au Mali : enjeux et limites d'une volonté de puissance régionale », CERI, juillet 2013, <http://www.sciencespo.fr/cei/fr/content/dossiersducei/lintervention-militaire-tchadienne-au-mali-enjeux-et-limites-dune-volonte-de-puissance-regio>.

(6) Entretien, consultant international, Paris, juin 2015.

(7) Message d'Idriss Déby à l'Assemblée nationale sur la crise malienne (lu par le Président de l'Assemblée nationale), 16 janvier 2013, http://www.presidencet Chad.org/affichage_news.php?id=498&titre=%20Crise%20MALIENNE.

(8) Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Éditions Karthala, 2013.

de cette logique, s'inscrivant tantôt dans les stratégies de l'État, tantôt dans celles d'individus, marquant le débordement du factionnalisme tchadien sur une scène régionale élargie ». Que cela soit hier en Libye, en République démocratique du Congo, en RCA ou au Darfour, aujourd'hui au Mali, au Cameroun et au Niger, « *l'exportation de combattants, mobilisés selon des registres variés (via l'armée régulière, derrière un seigneur de guerre, ou à travers des stratégies plus individuelles), constitue une des formes d'insertion du Tchad* » dans son environnement (9).

Outre cet héritage, Idriss Déby a su également profiter, après la fin de la guerre par procuration avec le Soudan entre 2005 et 2010, d'un double appel d'air. La chute de Kadhafi, en bouleversant les équilibres sous-régionaux et en accroissant les capacités d'action des groupes armés (10), a d'abord propulsé sur le devant de la scène les questions – déjà présentes – de renforcement des forces de sécurité et de régionalisation. Et avec son armée et sa puissance militaire, le Tchad est apparu en France comme l'un des États pivots de la sous-région, avec une perception nourrie par la force des relations entre les deux pays dans le domaine militaire depuis l'indépendance (11), l'image des combattants tchadiens, et les limites opérationnelles des forces armées des autres pays. D'ailleurs, avant même le déclenchement de l'opération Serval et alors que la situation au Mali se détériorait, les militaires français plaidaient pour recevoir l'appui des troupes tchadiennes, considérées comme les seules suffisamment nombreuses, équipées et entraînées au combat en terrain désertique (12).

Ensuite, le Tchad bénéficie de l'absence de réel concurrent en Afrique centrale (13). Le déficit de leadership a en effet longtemps caractérisé les dynamiques de cette région, marquée par l'ambition limitée d'États qui soit ne peuvent pas exercer d'influence – en raison de leur taille, de leur capacité diplomatique réduite ou des conflits qui les secouent –, soit ne le veulent pas. Même à l'échelle de l'Afrique subsaharienne, les deux candidats naturels que sont l'Afrique du Sud et le Nigéria peinent à convaincre. « *Le premier a une diplomatie bruyante, mais pas toujours cohérente* » (14). Le second, en dépit de ses prétentions à l'hégémonie sous-régionale, a pâti de la politique du président Goodluck Jonathan (2010-2015), conjuguée à une corruption généralisée et à l'incapacité de l'institution militaire nigériane à lutter contre Boko haram. Quant à l'Algérie, en 2013, elle est alors dépassée par les événements au Sahel et, tout comme la Libye et l'Égypte, empêtrée dans ses enjeux internes (15).

3 | Un investissement

Cet engagement, s'il répond avant tout à la volonté d'enrayer l'extension des groupes terroristes, est aussi un investissement, et pas seulement en occupant des troupes d'élites envoyées gagner

(9) Géraud Magrin, *art. cit.*

(10) Vincent Fournier, « Tchad : Idriss Déby Itno, le boss du Sahel », *Jeune Afrique*, 9 mars 2015.

(11) Roland Marchal, *Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad*, Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation, avril 2015, première partie, http://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/etudepolitiquefrancaiseautchad_bd.pdf.

(12) Tanguy Berthemet, *art. cit.*

(13) Michel Luntumbue et Simon Massock, « Afrique centrale : risques et revers de la pax Tchadiana », *GRIP*, note d'analyse, 27 février 2014, p. 7, http://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2014/NA_2014-02-27_FR_M-LUNTUMBUE.pdf.

(14) Vincent Rouget, « Paix et sécurité en Afrique en 2013 : quel bilan ? », *L'Afrique des idées*, 19 décembre 2013,

<http://terangaweb.com/paix-et-securite-en-afrique-en-2013-quel-bilan/>.

(15) *Ibid.*

de l'argent et des honneurs. En s'imposant comme le premier allié des partenaires extérieurs dans la lutte contre le terrorisme dans la sous-région, les autorités tchadiennes font oublier leur responsabilité dans les crises centrafricaines ainsi que la pauvreté, les mouvements sociaux, l'argent dépensé pour l'armée et non les centres de santé et l'enseignement (16).

Mieux, en versant le sang tchadien sur le sol malien, Idriss Déby fait de la France son débiteur. « *Nous soutenons au Tchad un régime dont les forces armées se sont fait connaître pour leur brutalité et dont nous sommes pourtant devenus l'obligé du fait de son aide au Mali* », affirmait Noël Mamère en février 2015 (17). Non sans fondements : comme le rappelaient les députés Yves Fromion et Gwendal Rouillard, dans un rapport publié en 2014 sur l'avenir du dispositif militaire français en Afrique, il y a au Tchad le sentiment que le pays ne retire pas « *autant d'avantages qu'il aurait pu l'escompter* » de sa politique étrangère. « *La France a fourni un appui matériel mais pas d'aide financière à cette opération [au Mali], et les retombées pour le Tchad de la conférence des bailleurs qui s'est tenue à Addis-Abeba peuvent à juste titre être vues comme très modeste, avec seulement six à sept millions d'euros de primes à l'homme, contre 50 millions d'euros pour les pays de la CEDEAO ; sa posture dans la crise centrafricaine a été contestée [...], les images télévisées de mosquées attaquées, ont marqué l'opinion publique tchadienne dans un sens peu favorable au président [...]; ses négociations avec le Fonds monétaire international dans le cadre du programme de réduction de dette des pays pauvres n'avancent pas rapidement* » (18).

Depuis, après que Laurent Fabius a plaidé la cause du Tchad auprès de Christine Lagarde, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Association internationale de développement de la Banque mondiale ont accordé un allègement de dette de 1,1 milliard de dollars au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (initiative PPTE) (19). Ceci étant, les propos d'Yves Fromion et de Gwendal Rouillard sont révélateurs des attentes des dirigeants tchadiens après l'envoi de troupes au Mali. Cette participation, coûteuse, doit impliquer des contreparties, et cela est rappelé. D'autant que, et là on bascule dans le non-dit, la sécurité du régime tchadien repose *in fine* sur l'appui des soldats français comme l'a rappelé la rébellion de 2008. Alors que les colonnes rebelles entraient dans la capitale, des officiers français contribuaient à la protection de la présidence et à la planification de la contre-offensive, tandis qu'en parallèle les troupes du dispositif Épervier sécurisaient l'aéroport, permettant aux Libyens de fournir des munitions – transportées par des avions français – pour les tanks tchadiens (20).

(16) Interview de Marielle Debos, RTL, 8 février 2015, 12h45.

(17) Compte rendu du déplacement au Cameroun de Philippe Baumel et Pierre Lellouche, Commission des affaires étrangères (Assemblée nationale), compte rendu n°48, séance du 11 février 2015, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cafe/14-15/c1415048.asp>. Ce sentiment est partagé par d'autres acteurs français, les autorités tchadiennes n'hésitant pas à rappeler qu'elles ont versé le sang au Mali.

(18) Yves Fromion et Gwendal Rouillard, *Rapport d'information en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours*, Assemblée nationale, 9 juillet 2014, pp. 128-129, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i2114.pdf>.

(19) « Le FMI et la Banque mondiale annoncent un allègement de la dette de 1,1 milliard de dollars en faveur du Tchad », Communiqué de presse n°15/183, 29 avril 2015, <http://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2015/pr15183f.htm>.

(20) Roland Marchal, *op. cit.*, p. 40.

2 | Un leadership reconnu mais limité

Du fait de son engagement militaire, le Tchad est devenu un partenaire incontournable pour ses voisins et les acteurs extérieurs luttant contre le terrorisme. « *Dans la région, il n'y a que le Tchad qui ait une armée capable de se confronter à Boko Haram* », soulignait le ministre nigérien des Affaires étrangères Mohammed Bazoum après l'annonce de l'entrée de soldats tchadiens au Cameroun (21). Cependant, l'influence politique et la capacité à fédérer du régime tchadien demeurent réduites.

1 | Une armée incontournable

Le principal atout du Tchad est son armée. Dans le nord du Cameroun et le sud du Niger, près de 5 000 soldats tchadiens sont engagés contre Boko Haram. Quant au Nord Mali, les Tchadiens constituent l'épine dorsale d'une MINUSMA dont le général lui-même déplorait récemment des lacunes en matière notamment de savoirs et de savoirs-faires élémentaires (22). L'armée tchadienne a en effet été considérablement modernisée ces dernières années. Après les combats de février 2008 dans N'Djamena, le défilé militaire est la démonstration de force d'un président victorieux disposant de possibilités financières inédites du fait des cours du pétrole. Le Tchad utilise cette année-là 50% de sa rente pétrolière en achat d'armes (23), avec un budget estimé à 274 milliards de francs CFA (417 millions d'euros) atteignant 7,1% du PIB. Les forces armées disposent de véhicules blindés à chenilles et à roues, de chars T-55, d'une artillerie conséquente, de plusieurs Sukhoi-25, de MIG-29, de quelques avions de transport, et d'hélicoptères de combat. De même, comparés aux 5 à 7 000 hommes de l'armée centrafricaine, ou aux 7 800 soldats maliens (24), les 30 000 soldats tchadiens font de ce pays une puissance militaire.

Bien plus cependant que du fait de ses équipements ou de ses effectifs (25), l'armée tchadienne est encadrée par des officiers en général issus du rang et combattant devant leurs hommes, dispose d'une solide expérience du combat, acquise au gré des opérations contre la Libye, lors des rébellions ou des déploiements extérieurs, ainsi que d'une relative homogénéité ethnique. Depuis l'arrivée au pouvoir d'Hissène Habré en 1982, les Zaghawa ont en effet acquis une place croissante au sein de l'armée tchadienne, et tout particulièrement de la Direction générale de service de sécurité des institutions de l'État (DGSSIE), l'ancienne garde présidentielle, qui regroupe près de 14 000 soldats très bien équipés (26). Au titre de l'année 2014 par exemple, la DGSSIE a bénéficié d'un budget de plus de 42 milliards de CFA (64 millions d'euros), alors que celui de l'armée de Terre était de 9 milliards (moins de 14 millions d'euros).

(21) Cité par Tanguy Berthemet, « Le Tchad engage la lutte armée contre Boko Haram », *Le Figaro*, 16 janvier 2015.

(22) AFP, « La force de l'ONU au Mali a des lacunes, dénonce son chef », 17 juin 2015.

(23) Gilbert Maoundonodji, cité par Géraud Magrin, *art. cit.*

(24) Gaël Grilhot, « Les forces tchadiennes au Mali : mythe et réalités », *RFI*, 20 janvier 2013.

(25) Sur l'importance de la compétence dans les conflits et l'explication des victoires et des défaites, voir Stephen Biddle, *Military Power. Explaining Victory and Defeat in Modern Battle*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

(26) Yves Fromion et Gwendal Rouillard, *op. cit.*, p. 150.

Considérée davantage comme une force de guerriers qu'une armée moderne, l'armée tchadienne, du moins l'armée nationale (ANT), a été engagée dans une réforme soutenue par la coopération française. Le 22 octobre 2011, un programme de réorganisation a en effet été lancé. L'objectif vise à « *dégraïsser* » les unités, constituées principalement par l'agrégation d'anciens groupes rebelles et de membres de clans ralliés au pouvoir. « *L'armée nationale tchadienne compte dans ses rangs des commerçants, des étudiants, des éleveurs, des femmes et des morts, énumère alors un collaborateur du chef de l'État. Recrutés par des hauts gradés et des commandants de régions militaires, ils ont été promus illégalement et frauduleusement aux grades d'officiers assimilés, c'est-à-dire de lieutenant à colonel* » (27). Avec trois intérêts : limiter les fraudes aux effectifs ; faciliter l'insertion des unités combattantes dans des forces multinationales financièrement et politiquement rémunératrices ; réduire les accusations de violences commises par la soldatesque et ses cadres (28).

Les résultats de cette réforme sont cependant limités (29). Outre des obstacles culturels et structurels, l'engagement contre Boko Haram a éloigné toute perspective de changement, par définition propice au mécontentement dans la troupe et pouvant fragiliser le régime. Alors qu'il y a un an, l'organisation des forces armées était encore largement guidée par des considérations ethniques avec le maintien d'une forte présence des ethnies proches du président (30), la réduction des effectifs appartient au passé, la loi de finances 2015 prévoyant le recrutement de 8 000 soldats (31).

2 | Une influence réduite

La seule capacité de projection militaire ne suffisant pas à accéder au statut de puissance régionale, les autorités tchadiennes ont déployé une activité diplomatique pour se positionner comme interlocuteur de référence. En 2013, le pays a obtenu le siège de Commissaire de l'Union africaine (UA) pour le commerce et accueilli, en février, un sommet extraordinaire de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), tombée en léthargie après la mort de son instigateur, le Guide libyen. Au sein de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, outre la nomination d'un Tchadien au poste de Secrétaire général, N'Djamena a occupé la présidence de l'organisation au moment où la crise Centrafricaine battait son plein. Enfin, le Tchad s'est fait élire en 2014 au Conseil de sécurité des Nations unies mais aussi au Conseil de paix et de sécurité de l'UA (32).

(27) Tshitenge Lubabu M.K., « Tchad : l'opération "nettoyage" de l'armée a commencé », *Jeune Afrique*, 10 novembre 2011.

(28) À plusieurs reprises, les agressions commises par l'armée tchadienne à l'encontre de populations civiles, en particulier dans le nord-ouest de la République centrafricaine, ont été dénoncées.

(29) La restructuration de l'armée tchadienne n'est pas un sujet nouveau. Dès la prise du pouvoir par Idriss Déby, cette réforme est présentée comme une priorité afin de réduire les dépenses militaires dans le cadre des programmes d'ajustement structurel et de transformer l'ANT en armée disciplinée. Or si d'un point de vue numérique le programme est un succès, il est cependant entaché par une forte corruption, un refus des démobilisés de se séparer de leur arme, et même une réintégration de ces derniers (Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad*, op. cit., pp. 185-186).

(30) Yves Fromion et Gwendal Rouillard, op. cit., p. 128.

(31) Loi n°001/PR/2015, <http://finances.gouv.td/images/Loi%20des%20Finances/LF2015.pdf>. À noter que les lois de finances de 2013 et 2014 ne mentionnent pas de recrutement de soldats (celle de 2014 prévoit 1 750 policiers).

(32) Michel Luntumbue, art. cit.

Deux ans après l'échec des autorités tchadiennes à obtenir le commandement des opérations de la MINUSMA (33), la victoire du nigérian Akinwumi Adesina aux élections pour la présidence de la Banque africaine de développement (BAD), alors que le Tchad présentait la candidature du ministre des Finances et du Budget Kordjé Bedoumra, arrivé d'ailleurs deuxième (34), témoigne néanmoins de la difficulté des dirigeants du pays à transformer en influence politique leur volontarisme militaire. « *Nous intervenons militairement au Mali, il y avait un candidat malien ; nous intervenons militairement au Nigeria, il y avait un candidat nigérian [...] ; nous intervenons aussi au Cameroun, le Cameroun a voté contre le candidat tchadien et au-dessus de tout cela "nos amis" français ont voté aussi contre le candidat tchadien* », résume le chef de file de l'opposition tchadienne Saleh Kebzabo (35), non sans faire écho à un éditorial du quotidien *Le Progrès*. « *C'est [...] logique et légitime que l'Afrique de l'Ouest ou toute autre sous-région du continent soutienne un autre candidat. Ce qui serait [...] illogique est qu'un pays comme le Mali, pour lequel les tchadiens donnent, en ce moment même, de leur vie pour la survie, présente et maintienne un candidat, jusqu'au bout, pour un poste convoité par le Tchad. [...] Cela devrait plutôt être une occasion, pour les Maliens, d'adresser, par dignité africaine, un clin-d'œil aux tchadiens qui luttent encore pour l'existence de leur État face à la poussée terroriste, au prix du sacrifice suprême* » (36).

L'élection du candidat nigérian fait sens, ne serait-ce que dans le contexte postélectoral du pays. Même si elle ne peut être réduite à une telle lecture, il s'agit d'une façon de soutenir le nouveau président nigérian, Muhammadu Buhari, dont beaucoup est attendu sur le dossier de Boko Haram et sans lequel aucune action décisive contre la secte ne peut réellement être menée. La résolution de la crise repose en effet sur un engagement affirmé d'Abuja, et les voisins du Nigeria ne peuvent à eux seuls compenser les défaillances de leur voisin. Cependant, comme le souligne Saleh Kebzabo, il n'y a pas eu de mouvement en faveur du candidat du Tchad de la part même des représentants des États dans lesquels les troupes tchadiennes sont engagées. Pour cause, constate Michel Luntumbue, les ambitions du régime tchadien achoppent sur des limites structurelles. « *Récemment encore, le Tchad était considéré – au même titre que la RCA – comme l'enfant malade d'Afrique centrale. Même si le pays a su se stabiliser [...], cette stabilité ne repose pas sur des fondements suffisamment solides pour faire du pays un modèle que d'autres pays voudraient suivre.* » Malgré l'argent du pétrole, son indice de développement humain (IDH) demeure très bas. Son fonctionnement politique ne lui permet pas de rayonner sur le continent. Il n'a pas d'influence économique. Enfin, il ne s'est pas imposé comme un pôle culturel à même d'attirer les élites africaines de demain et de nouer avec elles des liens (37).

(33) « Mali : les dessous de la nomination du commandant rwandais de la Minusma », *RFI*, 11 juin 2013. C'est d'ailleurs un général nigérian qui a été choisi.

(34) Le candidat tchadien a recueilli 31,26% des suffrages lors du sixième et dernier tour (rédaction, « BAD, entre Hollande et Déby le torchon brûle », *Mondafrique*, 29 mai 2015).

(35) Florence Morice, « Saleh Kebzabo : "Déby doit revoir vraiment toute sa diplomatie" », *RFI*, Invité Afrique, 8 juin 2015.

(36) « Candidature à la tête de la BAD : Le Tchad mécontent du Mali », repris sur *Mali actu info*, 29 mai 2015,

<http://maliactu.info/afrique/candidature-a-la-tete-de-la-bad-le-tchad-mecontent-du-mali>.

(37) Michel Luntumbue *art. cit.*, pp. 9-10.

3 | Quelle capacité à fédérer ?

Derrière cette question de l'influence, c'est la capacité des dirigeants tchadiens à fédérer autour d'un objectif commun qui se pose finalement. Si au Niger l'engagement des troupes tchadiennes est très favorablement apprécié par la population, contrairement d'ailleurs à la présence française (38), l'image du pays et d'Idriss Déby reste ambivalente, avec le sentiment que N'Djamena joue un double jeu. Au Cameroun, l'entrée des troupes tchadiennes a suscité au sein de l'opinion, tout particulièrement dans le Sud, un quasi-réflexe de rejet sur fond de théories du complot (39). Au Nigéria, des organisations de la société civile, comme *Every Nigerian Do Something* (ENDS) et *BringBackOurGirls* (BBOG), ont affirmé que les autorités tchadiennes étaient complices de Boko Haram (40). Début décembre 2014, un rassemblement au nom de BBOG était ainsi organisé devant l'ambassade du Tchad à Abuja afin de demander des éclaircissements sur les allégations selon lesquelles Boko Haram serait armé par le Tchad et l'échec des négociations visant à instaurer un cessez-le-feu, considérées comme ayant permis à la secte de se regrouper et de lancer une offensive (41).

Parmi les arguments invoqués pour accréditer la thèse d'une collusion entre Boko Haram et le pouvoir tchadien, les manifestants invoquent l'arrestation de Mahamat Bichara Gnoti, considéré comme proche d'Idriss Déby, au Soudan avec des missiles anti-aériens, ou encore la relation entre Idriss Déby et Ali Modu Sheriff, gouverneur de l'état du Borno entre 2003 et 2011, qui avait notamment utilisé Boko Haram pour éliminer ses opposants et gagner les élections régionales. En échange, le beau-père de Mohammed Yusuf, fondateur du mouvement, assassiné en 2009, avait été nommé commissaire des Affaires religieuses de son gouvernement. Or Sheriff s'est installé à N'Djamena et y a créé une société, SAS Petroleum, dirigée par un ancien ministre du pétrole tchadien, Eugene Tabe. Et bien qu'il soit sur la liste noire de Boko Haram car tenu pour responsable de l'exécution extrajudiciaire de Mohamed Yusuf, Ali Modu Sheriff alimente les spéculations. D'autant que « *les contacts qu'il a entretenus avec certains combattants de la secte en vue de gagner les élections lui permettent [...] de s'afficher comme un des principaux intermédiaires du Tchad pour contenir l'avancée des djihadistes* » (42).

La capacité d'Idriss Déby à tirer profit des dynamiques régionales et internationales pour son régime n'est pas étrangère à des discours tendant à réduire Boko Haram à une menace créée et instrumentalisée – suivant une grille de lecture souvent mobilisée dans la sous-région – par l'extérieur. Mais par-delà leurs limites, ils sont révélateurs de l'image du Tchad et de tensions qui ne sauraient se limiter à une querelle de leadership avec le Nigeria ou à un héritage des conflits anciens (43). Certes, les soldats tchadiens sont en première ligne contre Boko Haram et, par leur

(38) Entretiens, membres de la société civile, Niamey, mai 2015.

(39) Vincent Fournier, *art. cit.*

(40) GBGB, « Boko Haram : le double jeu du Président Déby ? », *LAMenparle*, 24 mars 2015, http://lamenparle.hypotheses.org/217#footnote_9_217.

(41) « Nigeria takes protests to Chadian Embassy », *NewsRescue*, 3 décembre 2014, <http://newsrescue.com/bringbackourgirls-takes-boko-haram-protest-chad-embassy/#axzz3ds3ygnvM>.

(42) Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *Boko Haram. Les enjeux régionaux de l'insurrection*, Fondation Jean Jaurès, note 246, 11 février 2015, p. 4.

(43) Vincent Duhem, « Lutte contre Boko Haram : les couacs de la coopération entre le Tchad et le Nigeria », *Jeune Afrique*, 27 mars 2015. Sur les conflits frontaliers autour du lac Tchad, voir Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *op. cit.*, pp. 6-7.

action, contribuent au développement de dynamiques de coopération régionale. Certes également, le discours sur une Afrique qui « *peut compter sur elle-même* » (44) est à même de séduire une frange de la population africaine. Mais Idriss Déby est suspecté de vouloir contrôler les régions frontalières et de les déstabiliser pour mieux exploiter les nouveaux gisements pétroliers proches du Tchad (45). La violence des soldats tchadiens est crainte autant qu'appréciée. L'exil d'opposants a eu pour conséquence « *une influence négative sur la perception symbolique du système politique et de la société tchadiens* ». Enfin, la stabilité actuelle et la politique du Tchad sont trop étroitement associés à la personne de son président et aux bénéfices qu'il peut retirer d'une politique de puissance (46).

3 | Une rente intérieure ?

L'engagement des soldats tchadiens dans la sous-région est souvent d'abord perçu comme une rente pour le régime, lui permettant de faire oublier ses échecs en matière de développement et de renforcer son pouvoir. Cependant, il n'est pas sans générer également des fragilités. D'une part, il pèse sur des finances déjà réduites par la baisse des ressources pétrolières. D'autre part, l'exportation des soldats tchadiens est porteuse d'au moins deux risques.

1 | La sécurité comme ressource

Pour l'opposition, la mise au premier plan de Boko Haram est une ressource pour le pouvoir. « *Disons-le nettement, Idriss Déby utilise Boko Haram pour resserrer son contrôle sur la population. À travers des barrages, des fouilles, des opérations de sécurité, il distille la peur du groupe islamiste dans les esprits des Tchadiens. Et ça fonctionne* », estimait fin février Saleh Kebzabo (47). Deux semaines après l'attaque de combattants de la secte sur la presqu'île de Ngouboua le 13 février 2015, dans les rues de la capitale tchadienne, les militaires, les gendarmes, la police politique ont en effet accru leur surveillance. Chaque personne ou véhicules passant sur le pont de N'Djamena est fouillé. Des descentes sont organisées dans les quartiers pour identifier d'éventuels sympathisants ou membres de la secte. Les papiers doivent être en règle, sous peine d'être emprisonné le temps d'effectuer les vérifications, avec pour conséquence des files d'attente pour obtenir une carte d'identité. Quant au fleuve entre le Tchad et le Cameroun, la circulation en pirogue y est interdite (48).

(44) Hissein Bragim Taha (ambassadeur du Tchad en France), « Ça vous regarde », LCP, 13 mars 2015.

(45) Fanny Pigeaud, « Dans la lutte contre Boko Haram, le Tchad est jugé trop ambigu », *Médiapart*, 16 février 2015.

(46) Michel Luntumbue, *art. cit.*, p. 9.

(47) Cité par Laurent Larcher, « Au Tchad, la lutte contre Boko Haram favorise l'autoritarisme du pouvoir », *La Croix*, 23 février 2015.

(48) Willy Bracciano et Adel Castel, « Avec les militaires tchadiens en guerre contre Boko Haram », reportage diffusé sur *France 24*, 8 mars 2015.

Le renforcement du pouvoir ne se réduit toutefois pas au déploiement des corps habillés. Mi-janvier, des dizaines de milliers de personnes défilaient à N'Djamena en soutien à l'armée tchadienne, à l'appel du gouvernement et des députés du parti au pouvoir (49). Six mois plus tard, après les deux attentats de juin dans la capitale, Idriss Déby appelait à l'unité dans son « message à la Nation ». « J'invite [...] mes compatriotes, toutes couches confondues, au calme et à la sérénité et surtout à redoubler de vigilance et à coopérer efficacement avec les services de sécurité afin de neutraliser toute tentative de déstabilisation de notre pays » (50). Face à la menace de Boko Haram, il faut être soudés et rejeter les divisions pour préserver la stabilité du pays. Or si « l'évocation de l'"ordre public" peut être instrumentale et permettre toute sorte d'investissement dans la vie sociale, à commencer par la répression politique » (51), il n'en existe pas moins, une « quête d'ordre » dans les aspirations des populations, avec pour corollaire une demande d'« État fort ». D'ailleurs, l'une des sources de légitimité d'Idriss Déby est qu'il a réussi à mettre fin aux rébellions, à maintenir la paix après les affrontements de 2008.

Mieux, en devenant un acteur incontournable pour les États étrangers engagés dans la lutte contre le terrorisme dans la région, le régime tchadien s'assure une certaine quiétude dans sa relation avec la France. Si le partenariat franco-tchadien est ancien, l'arrivée de François Hollande pouvait en effet laisser présager une rupture, le nouveau président ayant annoncé souhaiter introduire davantage d'éthique dans ses relations africaines. Ainsi le président français a, à plusieurs reprises lors du sommet de la francophonie, montré son hostilité à Joseph Désiré Kabila. Quant à Idriss Déby un rendez-vous avait été plusieurs fois repoussé, avoir d'avoir finalement lieu début décembre 2012 à Paris (52). Pour cause, le Président français est alors, quelques semaines avant la résolution 2085 du Conseil de sécurité autorisant une intervention militaire au Mali et à un moment où les pays de l'Afrique de l'Ouest sont divisés sur la pertinence d'une opération chez leur voisin, pleinement engagé sur un dossier malien dont la réussite repose sur la mobilisation des Africains dans le cadre d'une force internationale.

2 | Des opérations coûteuses

Le 15 avril 2013, le premier ministre répondait aux questions des députés de l'Assemblée nationale sur le déploiement des FATIM. Dans sa communication, il a notamment évoqué le coût financier de l'intervention, s'élevant 57 milliards de CFA (près de 90 millions d'euros). Les opération contre Boko Haram, également, pèsent sur le budget. Fin janvier, soit deux semaines après le début de l'envoi de soldats tchadiens au Cameroun et quelques jours avant le déploiement d'un autre contingent au Niger, leur coût s'élevait à 9 millions d'euros. Selon d'autres sources, ce montant pouvait alors atteindre, en moyenne, 7 millions d'euros par mois (53), encore qu'un certain flou entoure le périmètre de cette estimation : prend-elle en compte seulement l'intervention au Cameroun, inclut-elle celle au Niger voire les incursions au Nigeria ?

(49) AFP, « Tchad : importante manifestation de soutien à l'armée contre Boko Haram », 17 janvier 2015.

(50) Message à la Nation d'Idriss Déby, 16 juin 2015, <http://tchadinfos.com/tchad/message-nation-de-sem-president-de-rpubliquechef-de-letat/>.

(51) Béatrice Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011, p. 84.

(52) Salim Chena et Antonin Tisseron, « Rupture d'équilibres au Mali », *Afrique contemporaine*, n°245, 1er trimestre 2013, pp. 71-84.

(53) Madjiasra Nako, « Combien coûte au Tchad la guerre contre Boko Haram ? », *Jeune Afrique*, 10 mars 2015.

De manière générale, il est difficile de connaître le coût exact des opérations contre Boko Haram, même si l'évolution du budget de la Défense permet d'apporter quelques précisions. Après une très forte augmentation en 2013 liée à la guerre au Mali, le ministre de la Défense nationale et des anciens combattants a vu sa dotation diminuer en 2014, passant de 282 à 98 milliards de CFA (respectivement 430 et 149 millions d'euros), en raison notamment de la création de la MINUSMA et dont la conséquence est la prise en charge du contingent tchadien sur le budget des Nations unies (54). Quant au budget de l'année 2015, voté le 30 décembre 2014, il attribue 100 milliards de CFA (152 millions d'euros) à la Défense, mais ne prend pas en compte le surcoût inhérent aux déploiements dans la cadre de la lutte contre Boko Haram, postérieurs au vote de la loi de finances. Restent deux certitudes. D'abord, les interventions militaires coûtent cher. « *On est obligés d'affecter des ressources là-dessus*, expliquait le ministre des Finances Bédouma Kordjé le 5 mai. *Je n'ai pas des chiffres précis à vous donner, mais le budget de l'État est un budget qui est public, qui est posté sur le site du ministère des Finances.* » (55). Plus précisément, selon la loi rectificative votée en avril 2015, les dépenses courantes sont passées de 720 à 770 milliards de CFA (1,1 à 1,2 milliards d'euros) (56). Ensuite, ce coût prend place dans un contexte marqué par une baisse des recettes, du fait notamment de la chute du cours du baril de pétrole, qui représentait début 2014 près de 30% du PIB et 70% des recettes fiscales (57).

Pour compenser le déficit résultant de cette conjoncture, plusieurs mesures ont été décidées – augmentation de la production pétrolière, mobilisation des appuis budgétaires des institutions financières, émission de bons du Trésor... – et le gouvernement renonçait à l'organisation du sommet de l'Union africaine prévu pour le mois de juillet. Cependant, la lutte contre Boko Haram et la baisse des ressources de l'État créent une « *situation difficile* », à même de renforcer les mécontentements. Durant le premier semestre de l'année 2015, des fonctionnaires se sont ainsi plaints de retards dans le versement des salaires, s'ajoutant aux tensions sociales nourries par l'attitude de proches du Président qui « *n'ont pas les pudeurs d'antan et n'hésitent plus à contrôler les régies financières de l'État ou à en privatiser les fonctions les plus rémunératrices* », et à la création du collectif « *Trop c'est trop* », sur le modèle de « *Yen a marre* » au Sénégal ou de « *Balais citoyen* » au Burkina (58). Comme le résume l'ancien ministre Acheikh ibn Oumar, « *il y a un sentiment de ras-le-bol au sein de la population [...]. La moindre étincelle peut déclencher une vaste explosion. On en a eu un exemple en novembre [2014]. [...] Les forces de l'ordre n'ont maîtrisé la situation qu'en tirant des balles réelles faisant 5 morts* » (59).

(54) Budget général de l'État tchadien pour les années 2014 (p. 87) et 2015 (p. 52). Les chiffres repris correspondent aux années n-1 et intègrent les lois de finance rectificatives des années (<http://finances.gouv.td/index.php/fr/documents-d-informations-generales/budget-et-loi-de-finances>). À noter que le SIPRI estimait à un peu plus de 100 milliards de CFA les dépenses militaires du Tchad en 2010-2011.

(55) « Invité Afrique. État des lieux économique du Tchad avec le ministre des Finances Bédouma Kordjé », *RFI*, 5 mai 2015.

(56) Loi n°022/PR/2015, portant rectificatif à la loi n°001/PR/2015 du 5 janvier 2015 portant Budget Général de l'État pour 2015, 1er juin 2015, pp. 3-4, <http://finances.gouv.td/images/Loi%20des%20Finances/LFR2015.pdf>.

(57) Geoffroy Touroubaye, « Tchad. Les nouveaux défis », *Le Magazine de l'Afrique*, mai-juin 2015, pp. 44-47, p. 46.

(58) « Journée de colère au Tchad », *RFI*, 12 novembre 2014 ; « Tchad : interrogations autour des pénuries d'essence », *RFI*, 14 novembre 2014.

(59) Acheikh ibn Oumar, « Tchad : les enjeux électoraux, analyse », *Afrique-Asie*, 16 février 2015, <http://www.afrique-asie.fr/menu/afrique/8868-tchad-les-enjeux-electoraux-analyse.html>.

3 | Un double risque

L'engagement des soldats tchadiens hors du pays n'est également pas sans risques. Le 1er mai 2013, le pouvoir tchadien dénonçait une conspiration organisée par des personnalités civiles et quelques anciens rebelles (60). Si cette affaire de complot peut être analysée comme mode de gouvernement pour se débarrasser d'opposants réels ou potentiels, faire peur, ou bien encore souder les soutiens du pouvoir autour d'Idriss Déby à travers la réaffirmation de la possibilité d'un renversement, une autre grille de lecture est possible. Pour Roland Marchal en effet, cet événement est le miroir de fragilités internes nouvelles dans les cercles du pouvoir résultant de « *l'accession du Tchad au statut de puissance* », que cela soit du fait de la manne pétrolière ou des engagements extérieurs du régime (61).

Après les élections générales de 2011, une partie croissante des revenus issus de l'exportation du pétrole est dévolue à des usages civils et, la même année, un accord signé avec l'Eximbank chinoise ouvre une ligne de crédit gagée sur les ressources pétrolières futures du Tchad. Or ces flux financiers, contrôlés voire gérés directement par la présidence, génèrent des tensions : d'abord entre de nombreux Zaghawa et l'une des épouses de Déby, Hinda Mahamat Abderahim, Arabe ayant su bâtir un réseau influent dans l'appareil d'État ; ensuite, l'attribution des contrats a entraîné l'émergence d'une classe d'entrepreneurs pour l'essentiel composée des affidés du pouvoir, en très grande majorité Zaghawas, suscitant un mécontentement dans les autres milieux d'affaires, notamment les Goranes, qui ont joué un rôle dans la survie du régime dans les années 2000 (62). D'autre part, l'intervention au Mali a suscité une « *profonde acrimonie* » (63) dans la troupe, majoritairement Zaghawa et même souvent issue du sous-clan Bideyat de Déby, du fait du rôle accordé dans les médias officiels tchadiens au fils d'Idriss Déby, Mahamat, à qui il est reproché sa faible présence au front. Une deuxième source de mécontentement est liée au non-paiement des primes et soldes ou au détournement d'une partie d'entre elles entraînant, en novembre 2014, le départ d'une centaine de soldats tchadiens de la base d'Aguelhok pour protester contre des problèmes de versement (64). Dans ce contexte, l'intervention au Mali a réveillé d'anciennes tensions au sein des Bideyat à l'encontre de Déby, à propos de la nomination au début des années 2000 de son frère Timan comme sultan et chef de canton, ou encore de la réforme de l'administration locale en pays Zaghawa après la victoire électorale de 2011 (65). Ce faisant, les ambitions régionales présidentielles ont créé un champ d'affrontement, que de trop lourdes pertes au sein des contingents tchadiens pourraient continuer d'aviver si celles-ci s'accompagnent d'un malaise à l'égard du commandement et des autorités, ceci pouvant en partie

(60) Dans la semaine qui suit, plusieurs personnes sont arrêtées, parmi lesquelles des membres de l'Assemblée nationale, des journalistes, un professeur d'université, des officiers de l'armée et un groupe de jeunes hommes. Tous sont accusés d'appartenir à un groupe visant à déstabiliser les institutions nationales, leur nom figurant sur une liste « *qui aurait été trouvée en possession de Moussa Mahamat Tao, un ancien dirigeant de l'opposition considéré par les autorités tchadiennes comme l'instigateur de la tentative supposée de coup d'État* ». Dans une lettre adressée à *Amnesty International* en juillet 2013, les autorités tchadiennes déclaraient que 21 personnes avaient été arrêtées et placées en détention (« *Au nom de la sécurité ? Arrestations, détention et restrictions à la liberté d'expression au Tchad* », *Amnesty international*, octobre 2013, p. 22).

(61) Roland Marchal, *art. cit.*, p. 214.

(62) *Ibid.*, pp. 218-219.

(63) *Ibid.*, p. 221.

(64) « Mali : défection de soldats tchadiens de la base d'Aguelhok », *RFI*, 27 novembre 2014.

(65) Roland Marchal, *art. cit.*, p. 221.

expliquer la dénonciation appuyée du gouvernement face au traitement des soldats tchadiens au Mali fin 2014 (66).

Un deuxième risque est lié, dans une guerre qui sera longue, à la multiplication d'attentats et à leur conséquence sur l'image du régime d'Idriss Déby et de sa capacité à assurer la sécurité des Tchadiens. Si, d'un côté, ils renforcent, ils peuvent de l'autre porter les germes de divisions et de fissures autour de l'engagement contre Boko Haram dans l'hypothèse d'un déploiement des discours présentant le conflit comme inutile et voulu par l'Occident. L'expulsion du journaliste de RFI Laurent Correau, dans la soirée du 23 juin dernier, peut d'ailleurs être appréhendée dans cette perspective, comme message à l'adresse de la France (67) mais aussi des Tchadiens. Alors qu'Idriss Déby est parfois présenté comme un « "sous-traitant" de la France [...] et plus généralement de la communauté internationale » (68), ce dernier rappelle son indépendance à l'égard de l'ancienne puissance coloniale. Et, ce faisant, il renforce son image de meneur d'hommes et de premier défenseur de la population tchadienne, que cela serve à flatter ou, au contraire, à rappeler qu'il reste souverain sur son territoire, que son comportement ne lui est pas dicté par des étrangers.

| Conclusion

Depuis quelques années, le régime tchadien a déployé une politique de puissance aux ambitions continentales en mobilisant une rhétorique du bien commun et de la lutte contre l'insécurité. Il s'engage pour les Africains et l'Afrique, l'avenir du continent. Si les autorités tchadiennes ont exporté avec succès leurs combattants, leurs ambitions ont cependant jusque-là achoppé sur une influence et une capacité à fédérer qui demeurent limitées. Ces lignes de force sont peut-être en train de bouger. Rien n'est jamais figé et l'activisme récent ne sera pas sans conséquences. Mais l'image du pays et de son dirigeant, les ressources financières contraintes, l'importance reconnue du Nigeria, sont des freins à l'émergence d'un leadership politique tchadien durable dépassant la seule sphère militaire et pouvant être comparé à celui de Mouammar Kadhafi.

Les retombées sont toutefois d'ores et déjà bien réelles. Le quartier général opérationnel de la Force multinationale mixte (69) a été délocalisé de Baga à N'Djamena. Avec la France ensuite, et alors que l'élection de François Hollande aurait pu annoncer un changement dans les relations franco-tchadiennes, le Tchad est devenu un allié essentiel et incontournable contre les groupes terroristes. En interne enfin, et même si une multiplication des attentats risque à termes de fragiliser le régime, le positionnement d'Idriss Déby constitue une ressource pour renforcer son pouvoir, aussi bien en matière de légitimation que de pression sur une opposition ne pouvant

(66) AFP, « Mali : le Tchad accuse l'ONU de se servir de ses soldats comme "bouclier" », 20 septembre 2014.

(67) Jean-Louis Le Touzet, « Expulsion d'un journaliste de RFI, le message du Tchad à la France », *Libération*, 24 juin 2015.

(68) Théophile Kouamouo, « Et si l'activisme militaire du Tchad ne lui profitait pas diplomatiquement ? », Le blog de Théophile Kouamouo, post non daté, <http://mondafrique.com/ivoire-blog/?p=18>.

(69) Cette force est composée de troupes des États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (Cameroun, Libye, Niger, Tchad, Nigeria, RCA) et du Bénin.

remettre en cause le renforcement de la sécurité nationale, ou faire oublier l'absence de résultats tangibles en matière de développement, de conditions de vie, d'accès aux services de l'État et même de climat des affaires en dépit des efforts du gouvernement pour développer l'économie et le secteur privé.

À moyen terme, deux questions demeurent sur l'avenir de l'influence tchadienne. D'abord, malgré la tentative d'accord d'octobre 2014 entre les autorités nigérianes et Boko Haram sous la médiation personnelle d'Idriss Déby ou celle entre Toubous et Touaregs dans le sud libyen quelques mois plus tard, le Tchad ne constitue pas un modèle de dialogue et de compromis ⁽⁷⁰⁾ dans une région confrontée à des menaces requérant des réponses politiques aux côtés de celles militaires. La croissance de Boko Haram au Nigeria résulte en effet de l'échec d'une approche centrée sur la seule force et qui, au lieu de réduire le mouvement, a contribué à son renforcement et suscité l'hostilité d'une partie importante de la population de l'État du Borno ⁽⁷¹⁾. Ensuite, la stabilité actuelle du Tchad étant indissociable de la figure de son président actuel, omniprésent, l'après-Déby reste en suspens. Et pas seulement du fait de l'instabilité aux frontières : depuis son arrivée à la tête de l'État, la société tchadienne et le rapport au pouvoir n'ont pas changé. Le Tchad demeure, pour reprendre le titre du livre de Marielle Debos, « *entre-guerres* ».

En cela, si le Tchad est aujourd'hui un contributeur de premier plan à la lutte contre les groupes armés, cet engagement ne doit pas faire oublier les limites du déploiement de ses soldats. Le recours à l'outil militaire, national ou étranger, reste en effet avant tout un moyen permettant de déployer des mesures à même de réduire les sources internes d'instabilité, qu'elles soient politiques, économiques, sociales ou religieuses. Ce qui n'est pas le moindre des défis pour les voisins de N'Djamena et leurs partenaires extérieurs.

⁽⁷⁰⁾ Roland Marchal, *art. cit.*, pp. 222-223.

⁽⁷¹⁾ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Nigeria's Interminable Insurgency ? Addressing the Boko Haram Crisis », *Chatham House*, septembre 2014, pp. 7-8.



Antonin TISSERON | Chercheur associé à l'Institut Thomas More, titulaire d'un Master 2 de Défense (Paris 2) et Docteur en histoire des Relations internationales (Paris 1), Antonin TISSERON réfléchit principalement sur les enjeux géopolitiques, de défense et de sécurité dans la zone Maghreb Sahel. Il travaille en outre depuis plusieurs années pour le Ministère de la Défense sur les problématiques de la modernisation des forces armées, de la contre-insurrection et des opérations extérieures.

**Avec le soutien
de**

